

FLAMBEAU

des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE

N° 0376 du Jeudi 18 Septembre 2014 PRIX : 250 F CFA



L'ELAN

une nouvelle rubrique
consacrée à l'économie
et au développement
du Togo

P.2

Présidentielle 2015 :



P.3

Enfin ... la nouvelle CENI !

P.5

Nation

Politique prospective

Dr Tsolenyanou, un engagement citoyen

P.5



Dr Gilbert Tsolenyanou

Analyse

Togo : Dilemme stratégique et opposition politique

P.2

Inter/RDC

Face à la menace
persistante de la révision
constitutionnelle

La Conférence Episcopale

P.6

Nationale pointe l'arme dissuasive



Joseph Kabila, Pdt de la RDC

Congrès électif à la FTF

Adzodo Kossi officialise sa candidature :
« je me propose en alternative
crédible pour faire renaître
notre football de ses cendres »

P.7



Vote relatif à la mise en place de la CENI

Le grand scandale L'ANC trahit l'opposition et son partenaire ADDI



Togo : Dilemme stratégique et opposition politique

Tout dirigeant politique, de quelque pays qu'il soit à travers le monde, peut légitimement ambitionner de faire triompher l'offre politique dont est porteuse [sa] formation politique, et d'aspirer à l'accès au pouvoir.

Y aller ou ne pas y aller ? En d'autres termes, être candidat ou ne pas être candidat à une élection présidentielle lorsque l'on est [opposant politique] dans un pays d'Afrique sous démocratisé ou plus prosaïquement, dans un pays d'Afrique autocratique ?

Combien sont-ils au rang du personnel de la classe politique des pays d'Afrique, issu des formations de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire à se poser ou à s'être déjà posé cette question : Y aller ou ne pas y aller ?

Dans l'esprit de nombre d'opposants politiques des pays d'Afrique sous démocratisés, la ten-

tation d'y aller agite en toute vraisemblance les têtes.

Dans cette affaire, il m'apparaît un dilemme constitué d'une équation. Je m'attarderais en la présente réflexion, sur deux branches de cette équation :

*La première branche est relative d'une part, à la compatibilité entre l'ambition politique légitime d'accéder à la magistrature suprême que pourrait faire valoir tout dirigeant politique qui s'y est préparé ; et d'autre part, au principe de discipline porté par un renoncement à cette ambition dans le seul souci de contribuer utilement à la victoire d'un candidat de rassemblement de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire, doté d'un profil de grande envergure, disposant d'une forte densité politique, et ayant acquis une incontestable expérience dans la gestion des affaires publiques.

*La seconde branche est relative aux moyens politiques à mettre en œuvre et tendant à faire triompher l'agrégation de toutes les forces républicaines de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire dès lors que dans tous les pays affectés par de lourdes carences démocratiques, en d'autres termes, dans tous les pays d'Afrique à régime autocratique, le meilleur moyen de parvenir à une alternance politique paisible est le [rassemblement] qui dans les cas de l'espèce, constitue le seul instrument politique productif et approprié en termes de perspective sérieuse de conquête du pouvoir suprême.

Face à un tel dilemme, et appréciation faite de l'équation à deux branches ci-avant exposée, l'approche tendance «manque de discernement politique et de clairvoyance stratégique» maintiendrait sa croyance en la persistance d'une forme de clivage feint et/ou de confrontation outrancière entre les formations de l'opposition politique, dont les potentiels alliés politiques se considéreraient réciproquement, à tort, tels des adversaires politiques.

Une approche plus réaliste et sans doute sacrificielle miserait davantage sur l'effet contraignant d'une règle globale de discipline dans les rangs de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire, où le rassemblement, la courtoisie, la bienséance, l'unité, la coopération et les intérêts partagés visant en bonne intelligence l'avènement de l'alternance politique paisible formeraient un «carcan» normatif auxquels tous les acteurs politiques issus des rangs de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire devront se plier.

Dans quelques pays d'Afrique dont nul n'ignore les noms, la discipline, les bonnes manières, le rassemblement, l'unité, la coopération, le respect des rythmes, le respect des procédures, le respect des formes et les intérêts partagés en bonne intelligence ont permis l'avènement d'une alternance politique paisible. Ce fut notamment le cas au Sénégal !

Les postures hégémoniques entre partenaires de l'opposition politique parlementaire et extra-parlementaire constituent une dérisoire chimère clivante et incantatoire dans les pays d'Afrique sévèrement sous démocratisés.

Les dirigeants politiques africains relégués au rang perpétuel de l'opposition politique parlementaire ou extra-parlementaire et issus des pays d'Afrique à régime autocratique, ont rendez-vous avec l'histoire, car il leur revient de réévaluer de façon plus «vertueuse», leur stratégie de conquête du pouvoir.

Messieurs les opposants politiques africains, les populations africaines ne vous demandent pas de vous prévaloir et/ou de revendiquer avec fatuité, une supposée ou imaginaire prééminence au sein de l'opposition politique, mais d'élaborer, de préparer et de proposer un projet politique alternatif, sérieux, solide, argumenté, crédible et chif-

fré duquel émergera un programme de développement et de modernisation de chacun de [vos] pays, de réalisation d'infrastructures d'utilité publique, de construction de logements sociaux, de bitumage de toutes les pistes poussiéreuses dans toutes les contrées des pays d'Afrique, de réfection des principaux axes routiers, d'électrification de toutes les villes des pays d'Afrique, d'alimentation en électricité au moyen de panneaux solaires de tous les villages des pays d'Afrique, de correction des dysfonctionnements au sein des administrations ainsi qu'au sein de l'institution judiciaire, d'implantation de pôles de compétitivité, d'implantation de sites modernes et propres de soins de santé publique, d'implantation de pôles de recherche scientifique, universitaire et de formation professionnelle.

L'on nous rebat les oreilles avec des affirmations sujettes à caution relativement au fait que (sic) « *le continent africain affiche la plus forte progression de l'activité dans le monde avec 5,3% en 2014, 5,5% prévus en 2015 et 2016, et plus de 6% dans la zone subsaharienne* », dixit (Nicolas Baverez. Normalien, Juriste et Essayiste français).

L'on nous ressasse des affirmations vite énoncées relativement au fait que (sic) « *l'Afrique est à l'aube de ses trente glorieuses. Et ses lions s'apprentent à prendre la suite des tigres asiatiques de la seconde moitié du XXe siècle* », dixit (Nicolas Baverez. Normalien, Juriste et Essayiste français).

Monsieur Lionel Zinsou (Président du fonds d'investissement PAI Partners) n'a de cesse au cours de chacune de ses interventions publiques où il est question d'Afrique, de nous étourdir avec des références à un «taux de croissance mirobolant» des pays d'Afrique subsaharienne qui devrait atteindre 5,4%, soit deux fois supérieure à celui des États-Unis affirme-t-il !

Allez donc parler de prévision d'un taux de croissance de 5,4% aux plus démunis en Afrique ! Allez donc raconter des histoires de taux de croissance qui oscillerait les 5,4% aux indigents ! Allez donc vous enquêter du bien-être et des conditions de vie quotidienne de la très grande majorité des populations d'Afrique ! Eh bien, ces populations vivent sous le seuil absolu de pauvreté ; ces populations souffrent de malnutrition sévère ; ces populations n'ont pas accès aux soins basiques de santé dans des hôpitaux dûment équipés ; ces populations n'ont pas un accès aisé à l'eau potable, ni à l'électricité, ni à des lieux privés d'aisance ; ces populations sont analphabètes et l'on vient nous conter des vues de l'esprit relativement à des «taux de croissance fabuleux» et autres « *trente glorieuses* » ?!

Comment est-ce donc possible que ces «taux de croissance extraordinaires» n'impactent pas le marché du travail et de l'emploi ? Des chômeurs diplômés en Afrique subsaharienne, qui sont

contraints pour survivre, d'avoir comme seul viatique la conduite de mototaxis qui roulent avec de l'essence frelatée et polluent abondamment les villes, il s'en compte par milliers et l'on vient babiller sur des histoires de prévisions de croissance qui seraient aux termes de la BCEAO (Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest) de 6,6% ?

De combien le PIB par habitant des pays d'Afrique à forte croissance est-il multiplié ?

Le très faible niveau, en vérité, les abysses d'un [secteur industriel] inexistant dans la quasi-totalité des pays d'Afrique est révélateur de l'importance qu'il y a à refonder et à repenser le modèle de développement des pays d'Afrique, en ce que à la faveur des matières premières dont regorge l'Afrique, ces matières premières doivent maintenant faire l'objet de transformation manufacturière en Afrique ! Car concentré le développement des pays d'Afrique exclusivement sur les secteurs des [services] et du [tourisme] procède d'une orientation en termes de développement, à courte vue et sous influence néocoloniale !

Les opposants politiques africains doivent dans leur offre politique mettre l'accent sur le fait que depuis leur accession à la souveraineté internationale, le modèle de développement de la totalité des pays anciennement sous souveraineté française n'a atteint un niveau de maturité ni fiable ni adéquat ni perceptible.

L'on m'objectera que l'activité économique nationale de la plupart des pays d'Afrique a connu une transformation profonde dans leur structure et une grande diversification dans leurs secteurs productifs. J'en conviens ! Cependant, *le miroir aux alouettes* que constitue un «taux de croissance élevé et constant» en dépit des retombées corsetées de la crise mondiale, n'est pas un argument recevable en termes de développement dès lors que de très vastes pans de la société ne tirent à tous égards strictement nul profit de ces «taux de croissance mirobolants» du point de vue de la redistribution de la richesse nationale ou produite.

La redistribution de la richesse produite, dans la plupart des pays d'Afrique à «taux de croissance mirobolants» procède d'une mauvaise allocation des ressources à l'échelle nationale et de la collusion d'intérêts politiques et d'intérêts économiques privés en ce qu'elle est concentrée entre des mains indécrites et/ou prend la direction des poches et/ou des comptes bancaires offshore des dirigeants politiques africains au pouvoir, peu soucieux ou scrupuleux de l'intérêt général.

S'agissant de l'enjeu sérieux que constitue l'intégration sous régionale ou l'intégration régionale en Afrique, dans les rangs des opposants politiques africains peu voire quasiment aucun d'entre eux n'évoque jamais ce sujet avec conviction et enthousiasme !

L'Élan

Comment rester en marge des prouesses économiques réalisées par le Togo ces dernières années ? Voici une interrogation qui constitue le fondement d'une nouvelle rubrique « *L'Élan* » que nous proposons à nos chers lecteurs. Dans cette rubrique, il sera question de retracer les grandes étapes dans les réformes qui contribuent aujourd'hui au développement dans le pays.

Nous allons commencer dans ce premier numéro par descendre dans l'ancre de la Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE) et le renforcement des institutions, surtout les législatives du 25 juillet 2013 qui ont donné un peu plus de chance à la démocratie togolaise.

La Stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE) est un solide cadre de référence. Adoptée en août 2013 par le Gouvernement pour la période quinquennale 2013/2017, elle s'inscrit dans la seconde phase du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP II). Cadre de référence en matière d'actions et de politiques publiques de développement au Togo, la SCAPE a pour objectif de participer à hisser le Togo au rang de pays émergent d'ici 2030.

Elle s'appuie sur cinq axes stratégiques prioritaires :

- **Le développement des secteurs à fort potentiel de croissance** : augmentation de la productivité agricole, de la productivité industrielle et de la productivité des services ;
- **Le renforcement des infrastructures économiques** : transports, infrastructures énergétiques, postes et télécommunications ;
- **Le développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi** : promotion du système d'éducation et de formation, développement du système et des services de santé, accès à l'eau potable et à l'assainissement, renforcement de la protection sociale, promotion de la jeunesse, de l'emploi, de l'équité de genre et de la culture, développement des sports et des loisirs ;
- **Le renforcement de la gouvernance** : gouvernance politique et institutionnelle, gouvernance administrative et locale, gouvernance économique ;

- **La promotion d'un développement participatif, équilibré et durable** : renforcement du développement à la base, aménagement du territoire et réduction des déséquilibres régionaux, environnement et gestion durable des ressources naturelles.

Législatives 2013 : Un succès pour la démocratie

Le 25 juillet 2013, les citoyens togolais ont été appelés aux urnes pour renouveler l'Assemblée nationale à l'occasion des **élections législatives**. Le scrutin, qui s'est déroulé dans un climat de paix et de sérénité, a été un véritable succès pour la démocratie qui s'installe désormais durablement au Togo.

Avec un taux de participation supérieur à 60%, ces élections ont attesté de la maturité du peuple togolais et de la volonté d'apaisement de tous les acteurs politiques en présence. Le parti UNIR, qui participait à ses premières élections générales depuis sa création en 2012, a remporté 62 des 91 sièges que compte l'Assemblée nationale, ce qui témoigne du soutien et de l'adhésion massifs des Togolais aux orientations et aux objectifs du nouveau parti.

Isidore (Source : Togo, la confiance retrouvée)

Présidentielle 2015 :

Enfin... la nouvelle CENI

L'élection des membres de la Cour constitutionnelle et ceux de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a suscité un débat houleux au sein de l'Assemblée nationale le lundi 15 septembre der-

semblée nationale togolaise est parvenue à élire les membres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), malgré les difficultés qui ont conduit à la suspension des travaux le lundi 15 septembre dernier. Les

c'est presque à l'unanimité que les députés de la majorité de l'Union pour la République et de l'opposition se sont mis d'accord mercredi ...

nier. L'opposition parlementaire, notamment l'ANC-ADDI et la Coalition Arc-en-ciel ont boycotté la séance qui devrait consacrer l'élection des 6 membres de la haute juridiction, avant de participer à celle des 6 membres de la Céni, représentants la société civile et les partis extraparlamentaires.

choses sont allées vite au parlement ce 17 septembre, puisque c'est presque à l'unanimité que les députés de la majorité de l'Union pour la République et de l'opposition se sont mis d'accord mercredi sur la désignation des membres devant siéger à la Céni.

Après le vote pour le renouvellement des membres de la Cour Constitutionnelle, l'As-

Au terme de ce vote, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Gilbert



Bawara a salué l'esprit de consensus qui a prévalu et qui a permis d'élire de manière consensuelle l'ensemble des représentants de l'institution électorale. Notons qu'un membre élu lundi dernier par le parlement, Extase Akpotsui, a déposé sa démission au parlement. Il a été aussitôt remplacé par Sibabi Boutchou de la CDPA.

Majorité 1- Bagbiegue Taïrou 2- Bakaï Bawoubadi 3- Mme Dosseh Mokpokpo 4- M. Kekeh Koffi Ayéfoumè 5- M. Ouro-Akondo Bandifoh.

Opposition parle-

mentaire 1- Amelewonou Essem Edoh (ANC-ADDI) 2-

Notons qu'un membre élu lundi dernier par le parlement, Extase Akpotsui, a déposé sa démission au parlement.

Atantsi Edem (ANC-ADDI) 3- Homawoo Jean-Claude (UFC) 4- Nabourema Bemba (ANC-ADDI) 5- Passoki N'Galou (Arc-en-ciel).

Partis politiques extraparlamentaires : 1- Kolani Lardja Kinam du PDR (Parti pour la démocratie et le renouveau) 2- Sibabi Boutchou de la CDPA (Convention démocratique des peuples africains) 3- Tchalla Biao du PSR (Pacte socialiste pour le renouveau).

Société civile : 1- Daté Yao du COPED (Centre d'observation et de promotion de l'Etat de droit), 2- Mme Nimon Batchassi Baloukina-Eza du REFAMP/Togo (Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires) 3- Tabiou Taffa Issifoude l'AEP (Association pour l'Education et le Progrès),

Administration : 1- Kegbero Latifou

Isidore

Togo/Maladies de la gouvernance financière

Fabre, drôle de médecin!

Il y a quelques jours, le Président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) animait dans un grand hôtel de la place, une conférence presque inédite. Le leader du parti Orange est notamment revenu sur le rapport publié en décembre 2013 par l'ONG Américain Global Financial Integrity (GFI). Lequel rapport révélait la sortie de flux illicite dans 144 pays en voie de développement dont le Togo.

En clair, ce rapport faisait état de 9.233.5 milliards FCFA sortis du Togo entre 2002 et 2011 dont 8.233 milliards entre 2005 et 2011. Donc sous Faure Gnassingbe. Rien à dire en réalité sur le principe car, jouant véritablement son rôle d'opposant. Et sur le fait, Jean-Pierre Fabre, pour une première fois, s'est

de l'ANC a passé tout le temps qu'a duré cette conférence à tirer à boulet rouge sur le pouvoir. Selon lui, cette fuite de capitaux, la raison fondamentale qui sous-tend le refus du pouvoir d'opérer les réformes institutionnelles et constitutionnelles prescrites dans l'Accord Politique (APG) de 2006. Malheureusement,



Jean-Pierre Fabre

dent national de l'ANC, le député Ouro-Akpo Tchagnao du même parti, n'a réussi non plus à la combler. Au contraire, c'était plutôt le comble dans l'émission « L'œil sur l'Actualité » de ce dimanche 14 septembre 2014 sur LCF. A la question de savoir « *Quelle pourrait être, selon vous à l'ANC, la solution pour parler à la fuite de capitaux ?* », le député de Tchaooujo après avoir titubé, n'a pu donner qu'une réponse plus qu'énigmatique. « *Lorsque nous serons au pouvoir, nous préconiserons des solutions* ». Encore une fois, une réponse loin de satisfaire l'opinion. Car s'il faille dix

ou quinze ans avant que l'ANC n'accède au pouvoir, ce parti ne se limitera durant tout ce temps qu'à critiquer sans proposer. « *Drôle d'opposant !* »

Mais en réalité, tout observateur avisé de la scène politique nationale ne peut se dire surpris par ces réponses à la limite comiques des responsables de l'ANC. Puisque

toute la ligne.

Comme on peut le voir, il est aujourd'hui plus qu'urgent que nos opposants pensent leur manière de faire de la politique. Il ne sert à rien de se plaindre dans un rôle d'« opposant dur comme fer » en critiquant, mais sans jamais proposer. Même en France d'où nous héritons notre régime politique, en

Comme on peut le voir, il est aujourd'hui plus qu'urgent que nos opposants pensent autrement leur manière de faire de la politique.

ces derniers, comme de dignes fils, ont hérité de la même méthode utilisée depuis des années par l'autre leader « *Charismatique* », Gilchrist Olympio. Comme un messie, ce dernier a bluffé des années durant des togolais, leur faisant croire que presque tous trouveraient de l'emploi une fois qu'il sera au pouvoir. Mais aujourd'hui, aussi paradoxal que cela ne puisse paraître, rien ne fut fait. Bien qu'il « *co-dirige* » le pays avec le pouvoir en place, c'est un silence radio. Rien que du blanc sur

pleine tourmente de crise économique, la Droite, même après avoir critiqué la Gauche au pouvoir, propose néanmoins des solutions. C'est de cette classe politique mûre dont a besoin aujourd'hui le Togo. Et Jean-Pierre Fabre a encore du chemin à faire, si tant est qu'il envisage diriger ce pays un jour. En somme, le Togo serait un patient que Jean-Pierre Fabre jouerait un médecin après la mort surtout à force de remettre toujours à demain.

Magloire TEKO

En effet, avec sa hargne et sa fougue dont il est tributaire, le Président national de l'ANC a passé tout le temps qu'a duré cette conférence à tirer à boulet rouge sur le pouvoir

complètement métamorphosé, puis-que muté dans la peau d'un « *imminent conféréncier* ».

Sauf qu'à l'issue de cette conférence, beaucoup étaient encore restés sur leur soif. En effet, avec sa hargne et sa fougue dont il est tributaire, le Président national

quand il s'était agi d'apporter des approches de solutions pour y remédier, notre « *imminent conféréncier* » était resté pantois, dubitatif sans convaincre, laissant ainsi l'assistance sur sa soif. « *Drôle de conféréncier* », pourrait-on dire.

Cette carence du Prési-

Etats généraux de la presse togolaise

Un espoir noyé dans la galère ambiante des journalistes reporters

Deux mois après les travaux des états généraux de la presse togolaise, il est à se demander ce qui a été fait jusqu'alors. L'on se souvient que deux semaines après cette rencontre entre les acteurs, l'Union des journalistes indépendants du Togo (Ujit) et le Syn-

blée générale, eu égard à la situation précaire qui prévaut dans la corporation.

Comme le sait le commun des mortels, la situation du journaliste reporter n'est pas du tout reluisante et il convient de le rappeler. Il n'a pas un salaire à la fin du

Cette situation amène les journalistes à se promener de reportage en reportage pour chercher leur quotidien.

dicat des journalistes indépendants du Togo (Synjit) ont tenu une assemblée générale au cours de laquelle les deux regroupements ont appelé les acteurs à accélérer le processus de suivi afin de soulager les journalistes reporters qui végètent dans la misère. La convention collective, la mise en place du comité de suivi et la disponibilité des rapports généraux sont autant de préoccupations soulevées par les deux organisations lors de cette assem-

blée générale. Il survit avec une modique somme de 5000 FCFA qu'on lui tend chaque semaine à la fin du bouclage du journal. Dans certaines Rédactions, le journaliste doit encore attendre cet argent pendant longtemps avant de l'avoir, puisque certains patrons ne cessent d'évoquer une situation financière délicate de l'organe pour renvoyer leur employé les mains vides à la maison. Cette situation amène les journalistes à se promener de reportage



en reportage pour chercher leur quotidien. Après une conférence de presse ou une autre manifestation qui nécessite une couverture médiatique, c'est très fréquent de voir ces journalistes faire des pieds de grue, espérant ce qu'on appelle dans le jargon « le communiqué final ». Le comble, c'est lorsque ces journalistes, à la recherche de leur pain quotidien, se présentent sur les lieux de reportage sans être invités. Au moment où ceux qui sont invités prennent 5 000 FCFA comme perdiem, eux, reviennent avec 2 000 F ou même parfois avec 1 000 FCFA. Souvent, les organisateurs le font exprès pour voir s'ils vont prendre

ces miettes ou les refuser. « Nous sommes parfois surpris de voir des journalistes qui prennent même 2 000 F sur les lieux de reportage. Cela ne les honore pas », a indiqué un annonceur. Certains reporters se plaignent de devoir partager ces perdiems avec leur patron, surtout si la somme atteint 5 000 FCFA ou au-delà.

Sur un tout autre registre, la journée de travail du journaliste est très longue. Il part au boulot le matin à 9 heures pour ne revenir que vers minuit ou parfois même le lendemain matin. Ainsi, à la fin du bouclage, on peut le voir très épuisé, bravant tous les risques

pour retourner chez lui. Mais aussi paradoxale que cela puisse paraître, il n'est couvert par aucune assurance encore moins déclaré à la caisse nationale de sécurité sociale. Puisqu'ils ne savent que tenir leur plume. Ils s'y accrochent malgré tout, espérant un lendemain meilleur. Tout comme eux, les DP (Directeur de Publication), malgré leur train de vie au-dessus de la mêlée, se plaignent de la mévente et de la publicité qui devient de plus en plus rare, deux facteurs sur lesquels ces derniers surfent pour justifier les conditions précaires dans lesquelles travaillent les journalistes reporters.

Au sortir de ces états généraux, l'espoir était de mise. Malheureusement, deux mois après, cet espoir se trouve noyé dans la galère ambiante que ces derniers continuent de vivre au jour le jour avec leur famille, sans protection sociale ni "assurance repas".

Malgré les innombrables recommandations formulées et les centaines de millions injectés par l'Etat et le système des Nations Unies, difficile de croire que les lignes sont en train de bouger.

Isaac Tonyi

Le stage après la formation :

Une occasion de harcèlement sexuel pour les responsables d'entreprise

Le chômage qui a pris en otage la jeunesse togolaise est devenu une aubaine pour certains dirigeants d'entreprises et chefs de service. Trouver un stage est devenu quasi impossible si on n'a pas de relation. « Relation », voilà le mot dont ces chefs d'entreprises et de services ont vite fait de détourner le sens pour l'imposer aux jeunes filles en quête de stage.

Pour ces chefs d'entreprises et de services, le CV ne sert plus à grand-chose dans l'évaluation des candidates. Pour les garçons, c'est « on n'a pas de stage ». Pour les filles, c'est « si tu es gentille avec moi, tu auras ce stage » ou « tu me donnes quoi en retour si je te donne ce stage ». Les coulisses des entreprises révèlent de ces secrets à couper le souffle où des directeurs et chefs de services sont devenus de véritables prédateurs sexuels qui n'ont pour seul critère d'embauche que les relations sexuelles. Leur stratégie est aussi simple. Ils prennent les dossiers, promettent de rappeler, mais ne rappellent pas, histoire de faire poireauter la proie et briser toute forme de résistance. Puis un jour, ils appellent pour dire à leur future victime que le dossier est en

cours et en bonne voie. Un autre appel qui s'apparente à la mise à mort aura pour but de demander à la jeune dame de l'accompagner pour un week-end dans un funéraille ou une réunion, c'est selon, mais la partie se termine toujours dans un hôtel dans les environs de Lomé.

Fabienne cadre dans une boîte de la place, nous raconte

... il faut être à la disposition de son patron et parfois de la hiérarchie pour assouvir leur besoin sexuel pendant la durée du stage avec l'espoir de se faire embaucher.

son entretien d'embauche avec son Don Juan de DG. « Tu sais princesse, dans la vie, le partenariat a toujours été gagnant-gagnant. Qu'est-ce que tu me proposes si je te trouve une place dans la société ? Je peux t'assurer que c'est entre toi et moi », rapporte-t-elle. Un passage de ce monsieur entre ses jambes lui a ouvert toute grandes

les portes de cette entreprise. Charles, un directeur dans une banque de la place, directeur de ressources humaines, grand consommateur de stagiaires, pour se défendre, nous raconte ceci : « Vous savez, les filles aussi sont complices de cette situation. Des fois quand vous refusez les dossiers, elles n'hésitent pas à jouer de leur charme. Au lieu de la laisser à un

ministre ou à un supérieur qui va la consommer et vous donner l'ordre au téléphone de la prendre en stage, il est judicieux de la consommer vous-mêmes, pour qu'elle ne vienne pas vous narguer après avoir couché avec votre supérieur ».

Une fois les faveurs accordées pour trouver le stage, se

faire embaucher et évoluer dans l'entreprise est un autre parcours de combattant pour nos sœurs : il faut être à la disposition de son patron et parfois de la hiérarchie pour assouvir leur besoin sexuel pendant la durée du stage avec l'espoir de se faire embaucher. Des fois, cela marche, des fois, cela ne marche pas. Ces pervers patrons ont la manie de remplacer leurs victimes par d'autres, une fois la période de stage terminée. A cause de ce phénomène de droit de cuissage, une fille sur deux a déjà couché avec son patron. « Nous sommes conscients de ce problème, raconte une dame, dirigeante d'une association de droit des femmes. Mais vous savez, contrairement à la violence physique, ce phénomène de droit de cuissage est un phénomène caché voire un tabou ; il est difficile de prouver que c'est une atteinte à la dignité et à l'honneur de la femme quand deux personnes adultes s'entendent pour aller au lit : la misère ambiante et la cupidité des jeunes filles qui, malgré leurs diplômes, ont quand même des mœurs légères facilitent ce phénomène honteux. Beaucoup de jeunes filles de nos jours n'ont plus de respect pour leur corps. En

tant que femme, cela me fait sourire parfois de voir ces filles réclamer que les hommes les respectent alors qu'elles-mêmes ne se respectent pas ».

Phénomène rampant, le droit de cuissage a d'autres incidences sur le fonctionnement et les résultats des services et des entreprises. Un tour dans certains services et entreprises vous donnent déjà le baromètre du comportement de ces filles qui ont mis leur patron dans leur string. L'accueil est des plus impoli si on ne vous parle pas comme un pestiféré. Le service à la clientèle n'existe pas et quand vous avez le malheur de vous plaindre du comportement de ces filles, le patron qui est occupé à négocier un autre « bon week-end » vous écoute à peine. Comme quoi, le droit de cuissage est un vice qui, peu à peu, devient un comportement normal nourri par la collaboration entre les patrons et certaines de nos sœurs.

Hommage à celles qui ne cèdent pas à ces patrons vicieux. Le grand marché vous attend. La quête d'un travail de bureau ne doit pas faire perdre à une femme sa dignité.

Isidore

Politique Prospective

Le ministre Kako Nubukpo à la rencontre de ses partenaires

«Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va». Cette maxime de Senec, le ministre en charge de la Prospective et de l'Évaluation des politiques Publiques, Kako Kossivi Nubukpo, la bien comprise.

2030», il était temps pour ce dernier d'aller à la rencontre des différents partenaires, qui de part leurs apports multiformes, contribuent à la réussite du programme. C'est dans cette optique qu'il s'est tenue le vendredi 12 septembre à Lomé,

«Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va».

Cinq mois après l'élaboration de l'ambitieux programme «Vision Togo

une rencontre d'information et d'échanges entre l'équipe de pilotage du programme et les



Kako Nubukpo

partenaires techniques et financiers. de cette politique axée sur une vision partagée à long terme.

Ensemble avec l'équipe de pilotage, ces représentants issus des institutions partenaires comme le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement élargis aux Chefs d'entreprises, consultants, étudiants, hommes et femmes d'affaires de divers horizons, ont réfléchi sur le chemin parcouru ainsi que les perspectives d'avenir. Ceci, afin de poursuivre la mise en œuvre

de cette politique axée sur une vision partagée à long terme.

«C'est une volonté politique qui aspire à illustrer l'audace dans la vision et le sérieux dans la gestion du développement du Togo».

Pour le ministre Kako Nouboukpo, la mise en place de cette politique dénote d'un souci profond du Chef de l'Etat à œuvrer pour un «Togo émergent», axé

sur un développement humain, l'équité et l'égalité entre tous les enfants du Togo. Ceci, dans un climat de paix et de réconciliation nationale. Aussi, a-t-il ajouté, «C'est une volonté politique qui aspire à illustrer l'audace dans la vision et le sérieux dans la gestion du développement du Togo».

La Vision Togo 2030, faut-il le rappeler, est à sa première étape dans son processus de mise en œuvre, notamment celle de diagnostic du «Système Togo». Durant cette étape, sera menée une analyse rétrospective de tous les domaines de développement, de

tous les aspects de la vie des Togolais afin d'en dégager un état des lieux.

Magloire TEKO

Dr Gilbert Tsolenyanou, un engagement citoyen

A un moment donné de sa vie, tout citoyen doit se demander ce qu'il pourrait apporter à sa nation. Cette interpellation, Docteur Gilbert Tsolenyanou semble y répondre. Exprimant son plein engagement au service de sa nation, ce jeune cadre n'a pas hésité à monnayer son expertise aux côtés du ministre Kossivi Kako Nubukpo qui a en charge depuis avril 2014, la conduite de la politique prospective et de l'évaluation des politiques Publiques.



Dr Gilbert Tsolenyanou

Soucieux du développement durable de sa nation, ce chirurgien, activiste et porte parole-parole du Syndicat national des Praticiens hospitaliers du Togo (SYNPHOT) ne trouve pas d'inconvénient à œuvrer aux côtés d'un ministre de la République sur un projet initié par le Chef de l'Etat. Mieux, il s'y plaît et se donne plutôt à cœur joie dans ce processus national d'édification d'un «Togo émergent horizon 2030».

C'est donc à juste titre qu'il pilote le «Sous-système Démographie et Développement» de la Vision Togo 2030. Ceci, en compagnie d'autres jeunes compétents du pays comme André Afanou du CACIT et bien d'autres encore. Bien que connaissant le niveau de dévouement syndicale de Dr Gilbert Tsolenyanou, cela ne porte en rien entorse à son engagement

pour un Togo démocratique où les Togolais doivent être traités équitablement et bénéficier tous de leur héritage commun.

«Ce que je fais au sein de Vision Togo 2030, je ne le fais pas pour une personne. Je le fais pour le Togo. En tant que fils de ce pays, je me devais de le faire. Car les hommes passent mais les acquis resteront pour les générations futures. Et nul n'a le droit de faire ombre à une expression populaire», disait-t-il lors d'une de ses prises de parole au cours du séminaire organisé par l'équipe de Togo Vision 2030 à l'intention de la presse.

Quoi de plus appréciable pour ce jeune cadre débordant d'une honnêteté intellectuelle fort appréciable ainsi que la classe et la hauteur d'esprit qui l'amènent à voir plus loin.

Magloire TEKO

Vote relatif à la mise en place de la CENI

Le grand scandale L'ANC trahit l'opposition et son partenaire ADDI

Depuis quelque temps, des bruits circulent à propos des marchandages arrières-boutiques entre l'ANC et le parti UNIR au sujet du prochain scrutin présidentiel. Ces rumeurs commencent par devenir des clameurs, surtout lors de l'élection des membres de la CENI par l'Assemblée nationale. Déjà à la séance de lundi 15 septembre dernier, ceux qui étaient dans l'hémicycle ont été intrigués par les conciliabules entre Isabelle Améganvi de l'ANC et Christophe Tchao de l'UNIR. Conséquence, ces conciliabules ont abouti à l'élimination de monsieur M. Sibabi Boutchou de la CDP.

Suites aux véhémentes contestations de la coalition Arc-en-ciel (AEC), la séance a été reportée sur le mercredi 17 septembre, c'est-à-dire hier. Au cours de cette séance, ANC et UNIR sont revenues sur leur forfait. En effet, contrairement à l'idée selon laquelle les deux regroupements de l'opposition (ANC-ADDI et AEC) n'accepteront en aucun cas la reconnaissance de l'UFC comme faisant



parti de l'opposition parlementaire avec droit de participer à la répartition des 5 sièges devant revenir à l'opposition au sein de la CENI, les responsables de l'ANC ont changé de veste en acceptant de céder un siège au parti de Gilchrist Olympio. Pire, ils ont profité de l'absence du professeur Aimé Gogué en mission au Sénégal pour sacrifier M. Douli (ADDI) que les deux groupes ANC-ADDI et AEC ont consensuellement retenu pour

siéger.

Voulant cacher leur forfaiture qui porte préjudice à la démocratie, ils ont choisi de voter le texte par acclamation au lieu du vote à main levée qui aurait pu faire apparaître ceux qui n'ont pas approuver la combine.

Ainsi se dévoileront au fil du temps, les combinards qui se plaisent de meeting en meeting et sur les médias comme étant d'authentiques démocrates. L.L

Congrès électif à la FTF

Adzodo Kossi officialise sa candidature : « je me propose en alternative crédible pour faire renaître notre football de ses cendres »

Le Football togolais se donne rendez-vous le 04 novembre prochain pour écrire une nouvelle page de son histoire. Elu en novembre 2010, le mandat du bu-

reau de Gabriel Améyi arrive à termes d'où la nécessité pour l'instance d'organiser un congrès électif. A quelques jours de ce fameux rendez-vous, le juge Adzodo brise le silence et annonce officiellement sa candidature au poste de président

de la FTF à travers une conférence de presse tenue le 12 septembre dernier.

Les motivations de l'homme

« Je suis candidat à la

L'analyse succinct de l'homme sur la situation du sport roi togolais, ... a fini par l'interpeller au même titre que certains acteurs du football issus des différentes régions du pays

reau de Gabriel Améyi arrive à termes d'où la nécessité pour l'instance d'organiser un congrès électif. A quelques jours de ce fameux rendez-vous, le juge Adzodo brise le silence et annonce officiellement sa candidature au poste de président

présidence de la FTF », ainsi s'exprimait cet ancien membre du bureau sortant. Le juge Adzodo fonde les motivations qui le poussent à postuler au poste de président de l'instance suprême du Football togolais sur les crises structurelles et con-



Adzodo Kossi

joncturelles que traverse le Football togolais depuis 2006. « Le Football togolais traverse de grandes difficultés qui menacent les missions

sportives, éducatives, sociales et citoyennes des clubs », a-t-il laissé entendre. L'analyse succinct de l'homme sur la situation du sport roi togolais, miné par le manque criard d'infrastructures modernes, de ressources compétentes et suffisantes associées à une gestion approximative, a fini par l'interpeller au même titre que certains acteurs du football issus des différentes régions du pays qui ont placé en lui la confiance de porter le projet de refondation du Football

togolais. « Notre Football n'a plus besoin d'hommes providentiels, nantis ou supposés comme tels pour sa gestion... Il a tout simplement besoin de cadres compétents sur le plan managérial et imbus de l'intérêt général pour le gérer et faire de lui une référence dans la sous-région », a martelé ce dernier.

Les objectifs que s'assignent Adzodo Kossi

En attendant de dévoiler son programme, l'homme a lancé les premières lueurs d'espoir en s'assignant pour objectif la gestion transparente, l'application des statuts et règlements afin de redorer le blason du sport roi terni par des crises. « Je suis candidat pour proposer une autre façon de gérer le football togolais dans la transparence et dans le respect des normes », « je suis candidat pour redorer le blason de notre Football, je me propose en alternative crédible pour faire renaître notre Football de ses cendres et le hisser au plus haut niveau », « je suis candidat pour proposer mon expertise, mon expérience acquise pendant ces 15 ans en football », a-t-il assuré.

Del-Jo

Togo : Dilemme stratégique et opposition politique

Suite de la page 2

Ce concept, pourtant très enthousiasmant se paye de mots en Afrique n'apportant *in concreto* rien aux populations ! Pour exemple, la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest) est une vaste plaisanterie ; les populations ressortissantes de l'un quelconque d'un pays membre de la CEDEAO sont soumises précisément dans cet espace, à d'incroyables tracasse-

ries administratives et douanières avant le franchissement d'une frontière d'un autre État membre de la CEDEAO !

Ainsi, la directive dûment actée et formellement adoptée, applicable à la libre circulation des personnes ressortissantes d'un État membre de la CEDEAO dans l'espace CEDEAO est en réalité constitutive d'un mirage en ce que les bénéficiaires de la libre circulation des personnes au sein de l'espace CEDEAO que sont les ressortissants des quinze (15) États membres de la CEDEAO voient au jour le jour, depuis toujours, leur libre circulation régulièrement et précisément entravée et souvent abusivement soumise au paiement d'une prétendue [taxe douanière] d'un montant de 6.000 FCFA au titre de [Laissez-Passer] lorsque vous traversez par exemple la frontière de l'espace CEDEAO (en provenance du Bénin vers le Togo) à bord d'un véhicule !

Or, de ces faits constants de violation d'une directive communautaire, je n'ai jamais entendu un dirigeant politique appartenant à une formation politique issue de la classe politique de l'opposition, dans l'espace CEDEAO, soulever ces questions et/ou s'en émouvoir ! Jamais !

À l'instar des manquements précités, de la violation des directives communautaires relevée, et de tous autres obstacles constatés dans l'espace de la CEDEAO (Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest), il en est vraisemblablement ainsi de la CEMAC (Communauté Économique

et Monétaire des États de l'Afrique Centrale) ; de la SADC (Communauté de Développement d'Afrique Australe) et de l'UMA (Union du Maghreb Arabe).

Incontestablement, il y a matière à étoffer, à densifier en termes de sérieux et de crédibilité, l'offre politique d'alternance politique au sein des formations des oppositions politiques africaines, par un rehaussement significativement qualitatif, chiffré et documenté du contenu de leur programme d'alternance politique.

Dans les pays d'Afrique sévèrement sous démocratisés, les postures de prééminence, les contenance d'hégémonie ou la quête d'un leadership au sein des oppositions politiques, sont un exercice de style pour les démocraties avancées ; mais, dans les pays d'Afrique à régime autocratique, pour compréhensibles que puissent être politiquement les postures de prééminence, les contenance d'hégémonie ou la quête d'un leadership au sein des oppositions politiques, [elles] ne constituent cependant pas la préoccupation prioritaire des populations qui sont concentrées sur le profond ras-le-bol qu'elles éprouvent à voir se maintenir au pouvoir de gré ou de force, les « Excellences », « Professeurs », « Docteurs », et autres imposteurs pendant vingt, trente, quarante, cinquante ans !

**Armand ADOTEVI Of Counsel
Juriste d'affaires
Cabinet BNZ-AVOCATS
(Paris -France)**

Eliminatoire CAN U17 Le Togo à l'épreuve de la Guinée

Défaite à Casablanca (0-1) dimanche dernier sans le cadre du dernier tour éliminatoire de la Can U17 qui se tient en 2015 au Niger, la sélection togolaise joue sa qualification le weekend prochain à Lomé face à la sélection guinéenne.

aura-t-elle l'étoffe nécessaire pour barrer la route aux jeunes Guinéens ? Cette question s'impose et bien malin qui pourra contourner l'impréparation de cette sélection, les problèmes liés à l'organisation, le choix tactique du staff technique pour prédire une victoire du Togo.



Les Eperviers cadets (archives)

Encore la Guinée qui se dresse devant le Togo ? C'est la grande question qui taraude les esprits des amoureux du cuir rond, lesquels ont en mémoire la défaite 2-1 de la sélection A du Togo face à son homologue guinéen dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la can Maroc 2015. La sélection cadette togolaise

La peur au ventre, tous les observateurs avisés du monde sportif togolais après les contre-performances de la sélection U20 et des séniors, demeurent prudents pour ne pas vite aller en besogne.

Le Togo est-il en passe de rater les grandes échéances de 2015? Wait en see !

Del-Jo

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore
Magloire TEKO

Stagiaires
KOMBATE LARE Yendoutampo
LAWSON Boèvi Mawuéna Joseph

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires